



MAIRIE DE L'UNION

# DISTRIBUTION DE MASQUE DE PROTECTION

Ce masque est distribué par la Mairie de L'Union. Sur les 14 000 masques commandés pour doter tous les habitants de la ville, un peu plus de la moitié seulement a été livrée. Le complément ne sera pas reçu avant le 15 mai prochain. Le choix de la municipalité a donc été de doter chaque domicile d'un masque avant la fin du confinement.

Ces masques ont été commandés dans le cadre d'une commande groupée de Toulouse Métropole et ils sont financés par la commune. Pour obtenir un complément de dotation, signalez vous à la Mairie :

- Par courriel (à privilégier) en écrivant à [courrier@mairie-lunion.fr](mailto:courrier@mairie-lunion.fr)
- Par téléphone au 05 62 89 22 89

**Attention : aucun des masques fournis n'est adapté à la taille des jeunes enfants.**

## MODE D'EMPLOI DE VOTRE MASQUE



Lavez votre masque à 60°C minimum durant un cycle de 30 min en utilisant votre lessive habituelle, l'assouplissant n'étant pas préconisé. Privilégiez tout de même le lavage à 90°C, notamment pour les masques 100% coton.



Si vous séchez votre masque en sèche-linge, faites-le dans les 2 heures qui suivent le lavage. Pour un séchage à l'air libre, repassez-le à la vapeur, à la température maximum.



Lavez-vous les mains à l'eau et au savon, ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique avant toute manipulation du masque. Évitez de toucher l'intérieur du masque.



Mettez le masque en vous aidant des liens. Une fois en place, ne pas le toucher, ni le manipuler.



Changez de masque toutes les 2 à 3 heures maximum. Après l'avoir retiré, le mettre immédiatement dans un sac jusqu'au lavage.



Enlevez votre masque en ne touchant qu'aux liens. Placez-le dans un sac fermé et lavez-vous les mains jusqu'aux coudes.

**La municipalité remercie les bénévoles de la réserve communale, pour leur investissement tout au long de la crise, et pour avoir distribué ces masques aux Unionais.**

